

## FORMATION

### *Acquérir les bases pour développer un projet de méthanisation*



- ***Comprendre le fonctionnement d'une unité de méthanisation agricole***
- ***Connaitre les étapes clé du développement d'un projet***
- ***Faciliter l'appropriation locale de son projet***

**Contact Solagro :** Valérie KELLER  
[solagro@solagro.asso.fr](mailto:solagro@solagro.asso.fr) - tel: 05 67 69 69 69

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## Jour 1

Horaires	Contenu
A partir de 9h00	<b>Accueil des participants</b>
9h15	<b>Présentation de la formation et tour de table</b>
9h30	<b>Introduction et Généralités</b> Le principe de la méthanisation Historique et état des lieux de la filière en 2020 La typologie des projets La réglementation
11h15	<b>L'alimentation du digesteur</b> Les matières méthanisable et leur potentiel énergétique Les technologies de digestion Surveiller et équilibrer sa ration
<b>12h30</b>	<b>Repas</b>
13h30	<b>La valorisation de l'énergie</b> Présentation des débouchés Les tarifs d'achat en vigueur Avantage et inconvénient
15h45	<b>La valorisation du digestat</b> Composition théorique du digestat Intérêt agronomique du digestat L'épandage et contrainte réglementaire Les post traitements envisageables
17h15	<b>Synthèse de la journée</b>
17h30	<b>Fin de la formation</b>

## Jour 2

Horaires	Contenu
9h15	<b>Accueil des participants</b>
9h30	<b>Développer une unité de méthanisation en maîtrisant ses impacts</b> Les étapes de montage d'un projet : acteurs, délais et coûts Le raccordement aux réseaux gaz et électricité Les procédures réglementaires à conduire Identifier un site d'implantation pertinent
11h00	<b>Concrétiser son projet</b> Les différents contrats Le portage des unités Le financement
<b>12h30</b>	<b>Repas</b>
13h30	<b>Risques et impacts d'une unité de méthanisation</b> Quels risques ? Que répondre aux riverains inquiets ?
15h45	<b>Principe et méthode de communication</b> Quoi communiquer ? Quand communiquer ?
17h15	<b>Synthèse de la journée</b>
17h30	<b>Fin de la formation</b>

## BULLETIN D'INSCRIPTION

# *Formation : Acquérir les bases pour développer un projet de méthanisation*

**Date** : jeudi 8 avril et vendredi 9 avril 2021 (9 h 15 à 17 h 30)

### **En visioconférence**

**Public** : Agriculteurs, conseillers, animateurs, techniciens, formateurs en agriculture

Le lien et les modalités de connexion à la formation seront envoyé aux stagiaires quelques jours avant la formation.

A l'issue de la formation, Solagro fournira à chaque participant une attestation de suivi de la formation.

### **Participant à la formation**

NOM : ..... Prénom : .....  
Fonction : ..... Niveau de formation : .....  
Adresse de convocation : .....  
CP..... Ville.....  
Tél : .....  
E-Mail : .....@.....

### **Organisme**

NOM : .....  
Adresse de facturation : .....  
CP..... Ville.....

### **Personne en charge du suivi de l'inscription (uniquement si utile)**

NOM : ..... Prénom : .....  
Tél : .....  
E-Mail : .....@.....

Conditions générales de Solagro :

- Solagro est organisme de formation, enregistré sous le numéro 73.31.02105.31 en Occitanie.
- Chaque session de formation est organisée sous réserve d'un nombre minimum de 6 participants.
- Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée, le nombre total de participants étant limité à un maximum de 15 participants par session de formation.
- Les frais d'inscription pédagogique de la formation sont de 470€ par participant. Les frais en sus (frais de déplacement, de restauration et d'hébergement) sont à la charge des participants.
- En cas d'annulation par le participant :
  - 30 jours avant la session : remboursement de la totalité des frais ;
  - moins de 30 jours avant la session : remboursement des frais non engagés au jour du désistement.

**Fait à ....., le .....**

Signature du responsable

Cachet de l'organisme

- Règlement des frais pédagogiques d'un montant de 470€ à réception de la confirmation d'inscription et de la facture.

La signature de ce bulletin vaut acceptation des conditions générale précisées ci-dessus.

Bulletin à renvoyer par mél à [solagro@solagro.asso.fr](mailto:solagro@solagro.asso.fr), ou par courrier (Solagro - 75 Voie du T.O.E.C - CS 27608 - 31076 TOULOUSE CEDEX 03).